



Quelles sont les bonnes pratiques et le bon comportement du citoyen pour prévenir les feux de forêts ? Alors que la saison estivale promet d'être sévère pour une année de plus. La vigilance de chacun, qu'elle soit du citoyen comme du sapeur-pompier, permettra de contenir au maximum les risques liés aux feux de forêts. La sécheresse que subissent nos terres ainsi que le dérèglement climatique nous donnent de nouveaux enjeux pour les feux d'espaces naturels, nous ne parlons plus uniquement de forêt mais de toute la végétation qui peut s'avérer très dangereuse.

RESCUE18 va s'attacher à vous proposer des conseils et des rappels pour que cette saison se passe dans les meilleures conditions possibles pour tous.

Le citoyen en première ligne



FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX



Organiser les barbecues **loin de la végétation**, qui peut s'enflammer.



Jeter ses mégots **dans un cendrier** (et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture.)



Réaliser ses travaux **loin de la végétation et prévoir un extincteur** à portée de main.

SE PROTÉGER DES FEUX



Donner l'alerte en appelant **le 112, le 18 ou le 114** (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision.



S'abriter dans un bâtiment. **La voiture n'est pas un endroit sûr** car facilement inflammable.



Rester informer de la situation et écouter les consignes des secours et/ou de la mairie.

AYONS
LES BONS
RÉFLEXES
feux-forêt.gouv.fr



De la prévention tout au long de l'année

Si ces gestes de prévention s'appliquent essentiellement en été, période où ce risque incendiaire culmine, la prévention des incendies d'espaces naturels doit se faire tout au long de l'année, avec notamment :

- **Le débroussaillage de son habitation :** un terrain débroussaillé permet au feu de ralentir ou de passer sans provoquer de grands dommages et facilite le travail des sapeurs-pompiers. Des arrêtés existent, obligeant le débroussaillage à 50m autour des propriétés, renseignez-vous auprès de votre mairie.
- **La préparation de sa maison :** la conception d'un bâtiment, de par ses aménagements et son entretien permet de la rendre moins vulnérable à l'incendie (avec des matériaux durables et étanches, le nettoyage des toitures et gouttières, l'éloignement d'au moins 10 mètres des matériaux dangereux).
- Ne pas laisser de **matériaux facilement inflammables ou source d'ignition** à l'extérieur, typiquement des bouteilles de gaz de barbecue, des talus d'herbes sèches...



Conformément à l'article L131-3 du code forestier, « *Le commandant des opérations de secours peut, même en l'absence d'autorisation du propriétaire ou des occupants du chef du propriétaire des fonds concernés, recourir à des feux tactiques pour les nécessités de la lutte contre l'incendie.* »

<https://youtu.be/WgiOC2vXWY8>
<https://youtu.be/qvmiftCy2il>

Des points d'eau à proximité

Un incendie débute obligatoirement par une phase dite « d'éclosion », c'est-à-dire le moment où il prend naissance. A cet instant il est encore facilement maîtrisable à condition d'avoir de quoi l'éteindre ou le ralentir à proximité...

30 secondes

Un verre d'eau...

1 minute

Un seau d'eau...

5 minutes

Un camion citerne...

Après



photo : SDIS 25

Nous vous conseillons de toujours avoir à proximité une **source d'eau**, que ce soit lors d'un barbecue, une sortie en forêt ou dans votre véhicule. En plus de vous



désaltérer, cette bouteille d'eau pourra éviter un désastre comme nous l'avons vu les années passées. Ne vous sentez pas impuissant face à ce phénomène, **il peut être traité dès sa source et par n'importe qui.**

Pour aller plus loin...

Une application sur smartphone existe ! Utile aux randonneurs, résidents et touristes ainsi qu'aux intervenants de la prévention et de la lutte contre l'incendie. Connaître le niveau de risque incendie, afficher la position GPS ou DFCI et alerter les secours rapidement.

- Les risques locaux
- Accès aux massifs
- Géolocalisation
- Alerte des secours
- Cartographie DFCI
- Témoignages photo

Site officiel de la prévention incendie de forêt

[Disponible ici](#)

Sources et crédits : articles FDF / Gouvernement.fr / [DGSCGC](#) / pixabay / Entente-Valabre / FireChaser13 / SDIS84 / SDIS45 / [prevention-incendie-foret.com](#)



Author: [Rescue18](#)